

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY2093H

Titre long Adolescence

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Hiver 2024

Horaire Lundi 12h30 à 15h30

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=262546>

Description courte et préalables <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Josianne Avoine-Blondin, D.Ps.

Coordonnées Josianne.avoine-blondin@umontreal.ca

Disponibilités Pour toutes questions relatives au contenu du cours, je répondrai via les forums sur StudiUM. Les 15 dernières minutes de chaque cours y seront également réservées. Pour toutes autres circonstances, veuillez communiquer avec moi en utilisant l'adresse courriel ci-haut.

Auxiliaire d'enseignement

Nom À déterminer

Coordonnées À déterminer

Disponibilités À déterminer

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

L'adolescence constitue une période de transition qui implique d'importants changements aux plans développemental et psychosocial. Les transformations physiques, cognitives, psychologiques et sociales ont d'ailleurs une incidence significative sur le quotidien des jeunes. En quête d'identité et d'autonomie, l'interaction avec les différentes composantes de leur environnement se voit modifiée. Divers facteurs de protection et de risque sont ainsi à considérer pour mieux comprendre cette période d'effervescence propice à l'émergence de problèmes psychosociaux.

Le cours vise ainsi à :

- Sensibiliser les étudiants.es aux enjeux développementaux liés à la période de l'adolescence
- Sensibiliser les étudiants.es aux enjeux sociaux vécus par les adolescents et leur entourage
- Initier les étudiants.es aux notions de base de la psychopathologie de l'adolescence
- Initier les étudiants.es aux notions de base relatives à certaines pratiques d'intervention

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, les étudiants.es seront en mesure de/d' :

1. Identifier et décrire les notions théoriques fondamentales liées à la période de l'adolescence
2. Expliquer les changements développementaux (puberté, cognition, sexualité, identité) inhérents à la période de l'adolescence
3. Cibler et mettre en relation les enjeux psychosociaux relatifs à la période de l'adolescence
4. Faire des liens entre les changements développementaux et les enjeux psychosociaux relatifs à la période de l'adolescence
5. Identifier et décrire les psychopathologies pouvant se manifester durant la période de l'adolescence
6. Décrire certaines notions de base relatives à des pratiques d'interventions privilégiées avec les adolescents.es

Méthodes pédagogiques utilisées

Le cours est offert en présentiel. Tout au long de la session, divers moyens seront déployés pour favoriser les apprentissages visés par ce cours : exposés magistraux interactifs, apprentissage par la lecture ou par visionnement d'un documentaire/ discussion de groupe et études de cas.

Exposés magistraux interactifs

L'enseignant présentera le contenu théorique du cours à l'aide d'un support visuel médiatique (PowerPoint). Les présentations seront entrecoupées par des questions ouvertes afin de solliciter l'attention des étudiants et de vérifier leur compréhension.

Apprentissage par la lecture ou par visionnement d'un documentaire/ discussion de groupe

Les étudiants seront invités à faire une lecture ou à visionner un documentaire et un retour sera fait en classe sous forme de discussion de groupe.

Études de cas

Des vignettes cliniques décrivant une situation problématique près de la réalité seront présentées aux étudiants. Il leur sera demandé de les analyser seul ou en équipe afin de formuler une compréhension du cas et de proposer des solutions hypothétiques.

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2024-01-08	Présentation du plan de cours Introduction à l'adolescence	Présentation magistrale	Avoir lu le plan de cours
Cours 2 2024-01-15	Le développement pubertaire	Présentation magistrale Documentaire	Voir StudiUM
Cours 3 2024-01-22	Le développement cognitif et moral	Présentation magistrale Étude de cas	Voir StudiUM
Cours 4 2024-01-29	Le développement psychosocial - Famille	Présentation magistrale	Voir StudiUM
Cours 5 2024-02-05	Le développement psychosocial - Amitiés, relations amoureuses et école	Présentation magistrale Documentaire	Voir StudiUM
Cours 6 2024-02-12	Le développement identitaire	Présentation magistrale Exercice de révision	Voir StudiUM
Congé 2024-02-19			
Cours 7 2024-02-26	<i>Examen intra</i>		
Cours 8 2024-03-04	<i>Période d'activité libre</i>		
Cours 9 2024-03-11	Adolescence et sexualité	Présentation magistrale Documentaire	Voir StudiUM
Cours 10 2024-03-18	Délinquance, abus de substance et cyberdépendance	Présentation magistrale	Voir StudiUM

Cours 11 2024-03-25	Image corporelle, dysmorphophobie et troubles alimentaires	Présentation magistrale Étude de cas	Voir StudiUM
<i>Cours 12</i> 2024-04-01	<i>Jour férié</i>		
Cours 13 2024-04-08	Anxiété, trouble de l'humeur, risque suicidaire et automutilation	Présentation magistrale Étude de cas	Voir StudiUM
Cours 14 2024-04-15	Intervenir auprès des adolescents	Présentation magistrale Invités.es à confirmer	Voir StudiUM
2024-04-19	Remise du travail de session		
Cours 15 2024-04-29	Examen final		

* Le 1^{er} avril est un jour férié.

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen en classe	<p>Examen individuel sans note de cours</p> <p>Les questions portent sur le matériel vu en classe durant les cours 1 à 6 inclusivement ainsi que sur les lectures et documentaires associés lorsqu'il y en a.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Justesse de la réponse <p>Structure et cohérence des réponses à court et moyen développement</p>	2024-02-26	35%
Remise de travail en ligne	<p>Travail de session en équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voir les consignes détaillées du travail et la grille d'évaluation sur StudiUM <p>Le travail doit être remis sur StudiUM <u>le 19 avril 2024 avant 22h</u></p>	2024-04-19	25%
Examen en classe	<p>Examen individuel sans note de cours</p> <p>Les questions portent sur le matériel vu en classe durant les cours 9 à 14 inclusivement ainsi que sur les lectures et documentaires associés lorsqu'il y en a.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Justesse de la réponse <p>Structure et cohérence des réponses à court, moyen et long développement</p>	2024-04-29	40%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Le travail de session doit être déposé sur StudiUM avant 22h le 19 avril 2024.
Matériel autorisé aux examens	Aucune note n'est autorisée durant les examens

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents

1. Diapositives de l'enseignante disponibles avant chaque cours sur StudiUM
2. Lectures obligatoires disponibles sur StudiUM

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

-

Équipement (matériel)

-

Ressources complémentaires

Documents

- Bee, H. et Boyd, D. (2011). Les âges de la vie. Psychologie du développement humain (4e éd.). Saint-Laurent, Québec : ERPI.
- Bedwani, N. C. (2015). *L'adolescent suicidaire : Le reconnaître, le comprendre et l'aider*. Montréal : Édition du CHU Sainte-Justine.
- Ben Amor, L., Cousineau, D., L'Abbé, Y., & Morin, P. (2017). *Troubles mentaux chez les enfants et les adolescents. Prévenir, repérer tôt, Intervenir*. Montréal : Édition du CHU Sainte-Justine.
- Cannard, C. (2010). *Le développement de l'adolescent : L'adolescent à la recherche de son identité*. Bruxelles : De Boeck.
- Claes, M., & Lannegrand-Willems, L. (2014). *La psychologie de l'adolescence*. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- Cloutier, R., & Drapeau, S. (2008). *Psychologie de l'adolescence* (4^e éd.). Montréal : Édition de la Chenelière.
- Erikson, E. H. (1972). *Adolescence et crise. La quête de l'identité*. Paris, France : Flammarion
- Jeammet, P., & Corcos, M. (2001). *Évolution des problématiques à l'adolescence : L'émergence de la dépendance et ses aménagements*. Paris : Doin éditeurs.
- Marcelli, D., Braconnier, A., Tandonnet., T. (2018). *Adolescence et psychopathologie* (9e éd.). Paris: Masson.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux

L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue

Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé

Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures

d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.